Politique Qualité de l'IUT Lumière Lyon 2

L'IUT Lumière a été créé en 1992 au sein de l'Université Lumière Lyon 2 afin de développer des formations technologiques et professionnalisantes et de proposer à des publics diversifiés une voie de formation alternative. Pour cela, l'IUT Lumière construit, depuis 30 ans, son projet autour de plusieurs choix stratégiques forts : l'exclusivité de l'alternance, la progressivité de l'alternance au travers du modèle du « 1+2 » en BUT - une première année pour préparer l'alternance et deux années pour vivre l'alternance-, un recrutement privilégiant des publics variés, un engagement fort dans l'accompagnement à l'orientation, au projet professionnel et à la réussite des étudiants ainsi que dans le suivi et le tutorat des alternants.

Conscient des nombreux enjeux socio-économiques et universitaires, notre IUT s'est engagé dans une démarche qualité afin d'accompagner ses choix stratégiques, afin d'évaluer et réévaluer les opportunités et les risques, pour assurer une meilleure maîtrise des activités, rechercher la satisfaction des différentes parties prenantes et de trouver les conditions de son amélioration continue.

Afin de répondre à ces défis d'évolution, notre IUT met en œuvre sa politique qualité pour accompagner les axes stratégiques prioritaires suivants :

- **Le développement de l'offre de formation et la réussite des étudiants,** qui passe par un accompagnement personnalisé des étudiants, une pédagogie innovante et la mise à jour continue des compétences ;
- **L'articulation des formations avec le monde socio-économique,** qui implique un partenariat fort avec les représentants du monde professionnel ;
- **La mixité des publics et le recrutement d'autres bons : formation initiale, formation continue, bacs technologiques…** Qui implique une politique de recrutement volontariste et intégrative ;
- **L'insertion professionnelle rapide des diplômés tout en ne négligeant pas leurs possibilités d'évolutions futures**, qui passe par un accompagnement de qualité des alternants.

Pour accompagner sa démarche Qualité, notre IUT s'appuie sur un **référentiel d'engagements de service QUAL'IUT AFNOR REF267** qui place l'étudiant au centre de nos préoccupations et qui vise à prouver la fiabilité de notre organisation avec la volonté de :

- Garantir une meilleure intégration des besoins de nos étudiants et satisfaire les différentes parties prenantes ;
- Valoriser les bonnes pratiques, l'expérience et les compétences de tous dans le cadre des règles qui régissent l'établissement ;
- Optimiser nos modes de fonctionnement et l'ensemble de nos activités pour améliorer l'efficacité collective.

Nous nous attacherons à nous donner les moyens de mener cette démarche à bien et à l'évaluer régulièrement afin de vérifier l'atteinte des objectifs fixés par le référentiel QUAL'IUT REF267 et leur adéquation avec les attentes des étudiants en mesurant leur satisfaction.

Tableau de suivi des indicateurs

Indicateurs	Seuils	Objectifs
Taux d'inscrits BTN + Bac pro : taux de bacheliers technologiques et professionnels inscrits en BUT *(hors BUT STID)*	50%	50%
Taux d'inscrits boursiers des lycées (BUT) : taux de lycéens boursiers inscrits en BUT	14%	20%
Taux d'inscrits des réorientations (BUT) : taux d'inscrits en BUT qui ne sont pas des néo-bacheliers	20%	30%
Taux de remplissage des formations (BUT et LP) : taux d'inscrits par rapport à la capacité d'accueil en BUT et en LP à la rentrée	95%	100%
Délai de diffusion des résultats du contrôle de connaissances (ES 16) : taux de transmission en moins de 4 semaines	70%	100%
Délai de diffusion des bulletins de notes (ES 17) : taux de transmission dans un délai maximum de 8 jours ouvrés	90%	100%
Délai de réponse aux réclamations (disposition de suivi 6.2) : taux de réponse en moins de 10 jours ouvrés	90%	100%
Enquête de satisfaction (disposition de suivi 6.3) : taux de réponses « satisfait » ou « très satisfait »	70%	85%
Délai de diffusion des PV de jurys (ES 17) : taux d'affichage dans un délai de 5 jours ouvrés	90%	100%

Le succès de cette politique réside dans la mobilisation et l'investissement de toutes et tous. C'est donc collectivement et individuellement une exigence à laquelle nous devons souscrire résolument.

La Directrice

Claudine GAY

Proposée au conseil d'IUT du 25 novembre 2025